



## BOOK INFOS

-

### WINDSURF / WINDFOIL / WINGFOIL

- 1 → Généralités ..... p.2
- 2 → Avis de course ..... p.3-7



## GÉNÉRALITÉS

---

L'organisation rembourse l'inscription (seulement le montant de l'inscription et hors frais) au Fort Boyard Challenge uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer aux épreuves, il sera interdit de donner son inscription à un autre individu.

La confirmation de la pré-inscription est obligatoire aux heures prévues par l'organisation (Tivoli organisation):

- Vendredi 23 septembre : 17h30 – 20h00
- Samedi 24 septembre : 8h00 – 10h30

Une caution de 30 € pour le dossard, est exigée lors de la confirmation de la pré-inscription (chèque bancaire).

Le prix de l'inscription comprend: les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi soir (selon conditions sanitaires) et le tee-shirt de l'événement.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés et les balises GPS fournis par l'organisation.

Pour des raisons de sécurité, le port du lycra est strictement interdit en dehors des courses officielles. Le coureur ne respectant pas cette consigne sera disqualifié par le comité de course sans instruction.

Une zone de stockage du matériel surveillée la nuit (sur la plage) est à disposition des challengers du vendredi au dimanche inclus.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerais pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan [www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com) - 05 46 99 08 60.





# WINDSURF CHALLENGE

## AVIS DE COURSE

### Prescription de la FFVoile :

*Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.*

*Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.*

### FORT BOYARD CHALLENGE

#### CNF 17005

#### Grade 4 les 24 et 25 septembre à Fouras (17)

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Placer [DP] au début de chaque règle à laquelle cela s'applique.

### 1 REGLES

L'épreuve est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.2 - les règlements fédéraux

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles à partir de l'ouverture des confirmations d'inscriptions le 23 septembre à 17H30.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

### 3 COMMUNICATION

3.1 DP Pendant qu'il est en course. A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes WINDSURF, WINDFOIL et WINGFOIL (dans la limite de 180 Windsurf/ Windfoils et 20 Wingfoils)

4.2 Age minimum requis : né avant le 31 décembre 2010

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros



- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

**4.4** Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne : [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)

**4.5** Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

**4.6** Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : *jauge maximale 200 bateaux*

**4.7** Les bateaux engagés déclarent avoir tout le matériel individuel de sécurité nécessaire (bout de 5m, feux à main valide et si besoin sur décision du directeur de course le port du gilet de sauvetage).

## 5 DROITS A PAYER

**5.1** Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 15/09/2022	Droits d'inscription après le 16/09/2022
WINDFOIL	50 € (40€ - de 18 ans)	70 € (60€ - de 18 ans)
WINGFOIL	50 € (40€ - de 18 ans)	70 € (60€ - de 18 ans)
WINSURF	50 € (40€ - de 18 ans)	70 € (60€ - de 18 ans)

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi (selon conditions sanitaires), et le tee-shirt de l'événement.

## 6 PUBLICITE

**6.1** Les bateaux (coureurs) doivent *porter le lycra fourni par l'organisation*

## 7 Programme

	WINDSURF	WINDFOIL	WINGFOIL	Maximum par jour
<b>24 septembre</b>	Course	Course	Course	3
<i>Briefing obligatoire</i>	12h	12h	12h	
<i>Heure signal avertissement</i>	14h	14h	14h	
<b>25 septembre</b>	Course	Course	Course	3
<i>Briefing obligatoire</i>	12h	12h	12h	
<i>Heure signal avertissement</i>	14h	14h	14h	

**7.1** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h

## 8 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

**8.1** Chaque concurrent devra porter :

- Un feu à main
- Un bout de traction de 5 mètres minimum



- Un dossard numéroté (fourni par l'organisation)
- Une combinaison iso thermique
- Un casque et un gilet d'impact (Foils uniquement).
- Une balise GPS et un transpondeur (fournies par l'organisation)

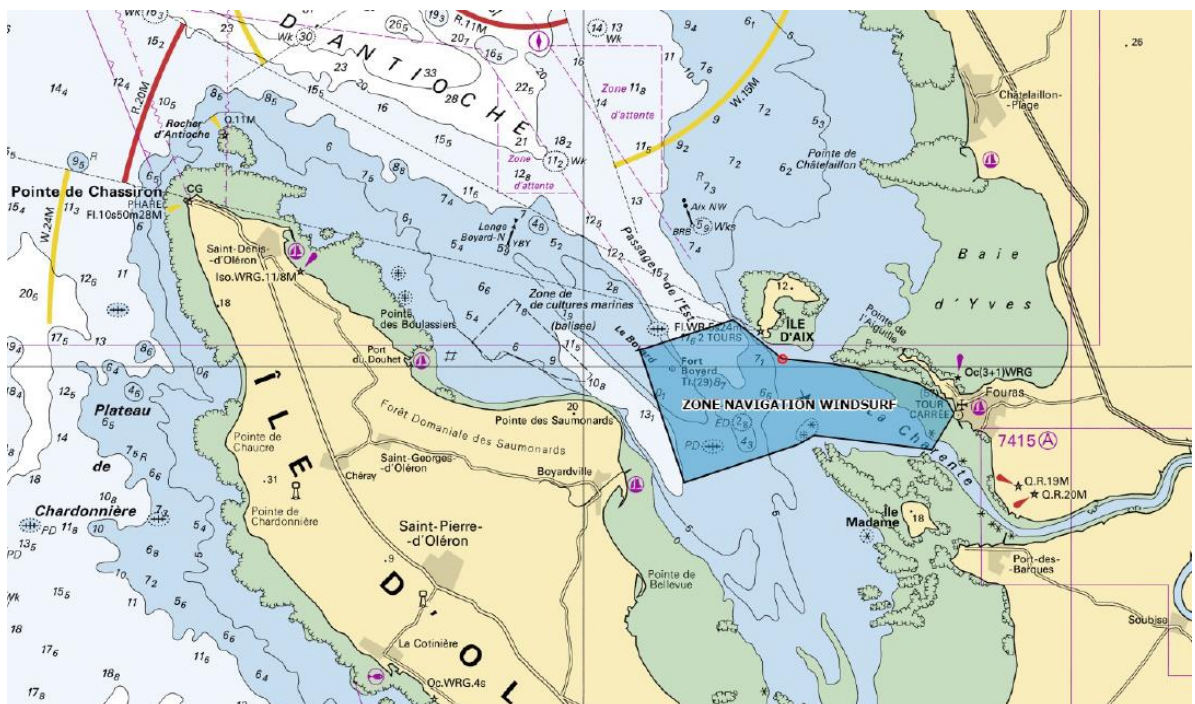
**8.2** Le gilet de poids est strictement interdit

**8.3** Un contrôle aléatoire des équipements pourra être mis en place par l'organisation. En cas de non-respect le bateau (coureur) sera disqualifié

**8.4** Chaque concurrent s'engage à apporter toute l'aide possible aux personnes ou navires en danger

## 9 LIEU

**9.1** Zone de navigation :



## 10 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront présentés aux concurrents lors des réunions d'information officielles et affichés au tableau officiel. Conformément aux recommandations de la commission technique Windsurf de la FFV, il est précisé que le parcours sera de type « raid » et qu'en conséquence, il pourra comporter tous types d'allures.

## 11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

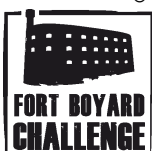
## 12 CLASSEMENT

**12.1** Le système de classement est le suivant :

Catégories d'âges : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

Catégories d'âge pour le classement FFV:

- Minimales : filles et garçons 12 -14 ANS (2008-2009-2010)
- Cadets : filles et garçons 15 -16 ANS (2007-2006)





- Espoirs : filles et garçons 17 – 19 ANS (2005-2004-2004)
- Séniors : filles et garçons 20 - 34 ANS (2002 à 1988)
- Masters : filles et garçons 35 – 49 ANS (1987 à 1973)
- Vétérans : filles et garçons 50 ANS ET PLUS. (1972 et moins)

**12.2** 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

**12.3** a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

### **13 PRIX**

Seuls les gagnants indiqués ci-dessous se verront remettre une dotation :

- Windsurf : 1/2/3 FEMME et 1/2/3 HOMME
- WindFoil : 1/2/3 FEMME et 1/2/3 HOMME
- Wing : 1 FEMME et 1 HOMME
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE MOINS DE 15 ANS (3 supports)
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE PLUS DE 50 ANS (3 supports)

***Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'organisation se réserve le droit d'annuler la remise de récompenses et enverra les dotations aux concurrents par courrier.***

### **14 PROTECTION DES DONNÉES**

#### **14.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

#### **14.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

### **15 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.



## **16 ASSURANCE**

Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique du windsurf en compétition.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du compétiteur, après avoir pris connaissance des conditions de course, et décharge l'organisateur de toutes responsabilités.

## **17 DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19**

**17.1** Chaque participant est parfaitement conscient des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates, que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19, que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19 que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

**17.2** Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement se retirer de la régata et en informer l'autorité organisatrice.

## **18 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Directeur de course : Anthony Rigaut**

Pour toutes informations complémentaires : [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)

